



**les infos du Belluard**

**n° 43 janvier 1986**

# les Infos du Belluard

Bulletin d'information  
du cycle d'orientation du Belluard

**N° 43**

**Ecole du Belluard**

Derrière-les-Remparts 9

**1700 Fribourg**

Tél. 037 - 22 35 85

Rédaction	L. Gurtner, P. Burgy
Mise en page	M. Eggertswyler, J. Jutzet
Impression	Imprimerie Bonny

\* \* \*

## SOMMAIRE

Editorial	L. Gurtner	2
L'école au quotidien		3
L'organisation de l'école		4
L'école au quotidien (suite)		10
Semaine de sport et d'options		16
C'est à lire		24
Instruction civique	B. Carrel	25
Réunions de parents		28
Secourisme, vélomoteurs, étude surveillée		29
Les infos du Belluard ... (vacances 86 - 87)		30
Fiches à détacher		31
Fiche de vœux 1ère année		33
Fiche de vœux 2e année		35

## EDITORIAL

1986 sera l'année de la Paix.

Ainsi le veut la coutume internationale qui avait décrété les années précédentes du patrimoine, des animaux, de l'enfance, de la femme. D'accord pour revaloriser les droits de la femme, se soucier du sort réservé à nos "êtres inférieurs", à nos richesses; oui pour placer l'enfant au centre des préoccupations.

Mais la paix...

Comment ne pas exprimer un malaise sceptique quand de l'Iran à l'Afrique du Sud, du Goulag aux prisons chiliennes, chaque jour on nous établit les méfaits et les horreurs. Terrorisme et violence, violences et racisme : certains cycles ont cela d'inférial qu'ils ne s'arrêtent jamais.

Les derniers jours de décembre ont, à vrai dire, ceci d'intéressant : on vous projette, en images, les réalités d'une année. Eh oui ! on avait oublié; une nouvelle avait chassé l'autre et puis c'est bien connu, la mémoire est sélective. Alors, sur toutes ces images, sinistre toile de fond, on se demande qui a trouvé le courage ou l'audace de décréter l'année qui commence, celle de la paix! Foins des préjugés, des lieux communs, des jugements hâtifs, des idéologies qui mettent le monde à sang et de l'obscurantisme partial : le rideau s'ouvre, le ciel est bleu, volent les colombes! Les faucons sont à terre.

Si cette comédie n'était tragique, nous en rierions. Force est de constater que nous nous sommes trompés de spectacle.

Mais tout est-il si noir ? Si noir que nous devrions en baisser les bras devant nos adolescents épris d'espoir ? Il faut bien admettre que la paix au niveau mondial est affaire de nations et de communautés internationales. Les bonnes intentions n'y suffisent plus. Par contre, à l'échelle de l'individu ou du groupe humain - ce qui nous concerne - les problèmes se posent autrement.

"Si vis pacem, para bellum"\* dit le romain; nous traduisons: "Si tu veux la paix, prépare les armes": tolérance et justice. La première s'oppose aux bornés et aux dogmatiques, la seconde à l'iniquité. Toutes deux supposent accès aux connaissances et maîtrise de soi.

Voilà bien affaire d'éducation. Qu'on y pense au cours de... 1986 !



\* Locution latine : "Si tu veux la paix, prépare la guerre".

## **L'ECOLE AU QUOTIDIEN**

*Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur l'aide enthousiaste et compétente d'un nouveau collaborateur. Olivier Aeby, de la classe 2 H, est déjà un photographe confirmé et il est l'auteur de plusieurs photos qui illustrent ce numéro. Nous le remercions vivement et nous vous laissons l'agréable mission de le féliciter cordialement.*



**Photo Aeby**

**(Suite en page 10)**

# L'ORGANISATION DE L'ECOLE

## INTRODUCTION

Un cycle d'orientation tel que le Belluard, organisé sur 3 ans, comprend de nombreuses classes regroupées en sections - pratique, générale, pré-gymnasiale -. Ces regroupements permettent aux élèves de se situer à des niveaux correspondant à leurs goûts et à leurs aptitudes. Selon les souhaits des élèves et de leurs parents, ainsi qu'au vu des résultats acquis dans les différentes branches, des passages d'une section à l'autre sont possibles. Les notes servent de point de repère : le 4 indique la moyenne minimale à obtenir pour continuer dans la même section, le 5 précise généralement le seuil à atteindre pour effectuer un passage vers une section à exigences plus élevées. Toutes ces indications sont détaillées ci-dessous et dans le schéma présenté à la page 8.

### 1.- SECTION PRATIQUE

Elle se caractérise par un rythme scolaire et un type d'encadrement essentiellement basés sur le soutien et l'encouragement à apporter à des élèves plus faibles scolairement. Les connaissances à assimiler définies dans le programme officiel sont plus directement adaptées aux apprentissages de type manuel, auxquels se destinent les élèves de cette section. Si l'optique d'un emploi futur est un élément caractéristique et déterminant de cette section, elle ne conditionne pas pour autant tout le travail qui y est fait. Les branches fondamentales telles que le français et les mathématiques gardent toute leur importance. Une semaine de stage préprofessionnel permet aux jeunes de clarifier le choix qu'ils devront faire pour entrer en apprentissage.

Un élève qui obtient de très bonnes performances en section pratique peut rejoindre une classe de section générale. Il lui est nécessaire alors de participer à des cours de rattrapage (allemand, mathématiques) et de réussir l'examen qui est généralement prévu à cette occasion.

C'est le cas notamment des élèves de 1ère année qui n'ont jamais répété de classes : ils ont la possibilité d'opter entre une classe de 1ère générale (il faut obtenir des résultats supérieurs ou égaux à 4,75) et la poursuite en classe de 2ème pratique.

L'élève qui a effectué un cycle complet de 3 ans se présente aux épreuves du certificat d'études secondaires préparées pour la section pratique sur un schéma semblable à celui des autres sections.

### 2.- SECTION GENERALE

Cette section est de loin la plus importante en effectifs. Elle regroupe en 1ère année les élèves caractérisés par des résultats scolaires allant du "moyen au bon".

La 2ème année voit apparaître une subdivision entre les élèves désireux de commencer l'étude de l'anglais \* (2 h. par semaine) et ceux qui préfèrent remettre en 3ème année le début de cet apprentissage - à la place, ces derniers ont 1 h. de géographie et 1 h. de dessin technique -.

Les filles ayant répété une classe au cours de leur scolarité et qui, par conséquent, effectuent leur 2ème année du CO en étant en dernière année d'école - la 9ème - doivent suivre les cours d'économie familiale. Si, cependant, elles attestent du désir d'effectuer un cycle complet de 3 ans, il est préférable alors qu'elles suivent ce cours en 3ème année. Elles signeront avec leurs parents, un document les engageant dans ce sens.

En 3ème année, d'autres options sont proposées au choix des élèves: en vue de leur future entrée en apprentissage, ceux-ci peuvent opter entre les cours de comptabilité, calcul commercial et le cours de dessin technique: options 1 et 2.

Nouveauté pour l'automne 1986 : les garçons choisiront entre le cours d'économie familiale (3 h de cours et préparation, suivis d'un repas) et le cours de travaux pratiques, physique, géographie... Les élèves au bénéfice des deux heures hebdomadaires d'anglais suivies en 2ème année, seront séparés de leurs camarades qui, eux, débiteront dans cet apprentissage.

Les élèves de cette section qui obtiennent des résultats pleinement rassurants (la note 5,00 correspond au seuil de passage) peuvent, s'ils en expriment le désir, rejoindre une section menant à de longues études. Le passage peut s'effectuer après la 1ère ou la 2ème année, selon les conditions qui sont précisées à la page suivante sous "section pré-gymnasiale".

Dans le cas inverse, lorsque les résultats ne sont plus satisfaisants, un transfert en section pratique peut s'avérer nécessaire.

La section générale conduit les élèves aux divers apprentissages de l'artisanat, de l'industrie et du commerce ou aux établissements tels que l'Ecole des Métiers (anciennement Technicum), l'Ecole préparatoire aux professions paramédicales (ECPM). Après un examen, les élèves particulièrement doués de cette section peuvent entrer dans les Collèges cantonaux pour y obtenir un diplôme de l'Ecole de commerce, une maturité de type C, E ou encore un brevet d'instituteur dans les Ecoles normales.

\* L'anglais peut être remplacé par l'italien. Un cours n'est organisé que s'il compte au moins 8 élèves.

### 3.- SECTION PREGYMNASIALE

Les classes de cette section amènent en principe les élèves vers les gymnases cantonaux et les écoles normales.

Pour le passage en 2<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> année, les élèves de cette section doivent atteindre la note 4 pour la moyenne des branches éliminatoires et la note 4 pour la moyenne générale. Mais les notes ne sont pas les seuls garants de réussite lorsqu'il s'agit de mener à bien de longues études. Il est essentiel de trouver chez ces élèves les qualités suivantes :

- goût affirmé pour le travail scolaire, réelle satisfaction dans les activités intellectuelles,
- tempérament accrocheur permettant de soutenir une volonté constante d'effort et de surmonter les difficultés,
- régularité dans le travail quotidien et obtention de performances scolaires pleinement rassurantes.

Regroupés dans leur 1<sup>ère</sup> année autour de l'étude du latin, les élèves de ces classes ont la possibilité d'opter dès la 2<sup>ème</sup> année pour l'option "prégymnasiale sans latin". Les 4 h. hebdomadaires de cette branche sont alors compensées par 1 h. de français, 1 h. de géographie et 1 h. d'histoire supplémentaires, ainsi que par 1 h. de comptabilité.

Nous conseillons cependant vivement de maintenir l'étude du latin pour la valeur pédagogique de l'apprentissage de cette langue morte et pour préserver des possibilités de choix ultérieur. A raison de 2 h. hebdomadaires, des cours d'anglais seront dispensés dans ces classes.

Afin de mieux répartir le poids des branches entre les différentes années, les filles de 2<sup>ème</sup> année prégymnasiales suivront les cours d'économie familiale - un jour par semaine de 10h20 à 13h45, comprenant le repas -. Les garçons, pourront également suivre ce cours à la place des travaux manuels.

Une diversification supplémentaire est introduite en 3<sup>e</sup> année. Les élèves qui se destinent à une maturité scientifique forment le groupe du type C (2 h. de dessin technique). Ceux dont les goûts les orientent plutôt vers la maturité socio-économique (problèmes de gestion, de commerce, d'administration) ou le diplôme de commerce choisissent le type E (2 h de comptabilité). Et ceux que motive une formation classique commenceront l'étude du grec (type A). Quant aux autres, ils poursuivront leurs études dans le type B, latin et anglais.

Mis à part l'apprentissage du grec, le choix de ces types de maturité ne représente rien de définitif : ceux-ci pourront être reconsidérés à l'entrée dans les collèges cantonaux, moyennant quelques cours de rattrapage.

Ce sont donc les collèges St-Michel, Ste-Croix et Gambach qui accueilleront ceux de nos élèves qui désirent poursuivre leurs études vers le baccalauréat ou les diplômes commerciaux. Dès cet automne, filles et garçons ne seront plus répartis différemment, mais regroupés selon leur lieu de domicile. Cette nouveauté amène quelques détails d'organisation supplémentaires qui seront réglés sur la base des fiches d'inscription que chaque élève se souciera d'obtenir auprès du Service d'orientation.

Les élèves désireux de se présenter aux examens d'entrée à l'Ecole Normale sont invités à suivre les cours de la section pré-gymnasiale.



Tous les élèves de 1ère et 2ème années remplissent les fiches de vœux pour l'année scolaire 86-87 (pages 33 et 35).

Ceux de 3ème année qui souhaitent effectuer une année supplémentaire au CO sont priés d'en faire de même quelle que soit la section à laquelle ils sont rattachés.

N'avez-vous pas compris quelque chose ? Alors téléphonez-nous :

Direction : no 22.35.85  
Service d'orientation : no 22.70.79

(Suite au verso)

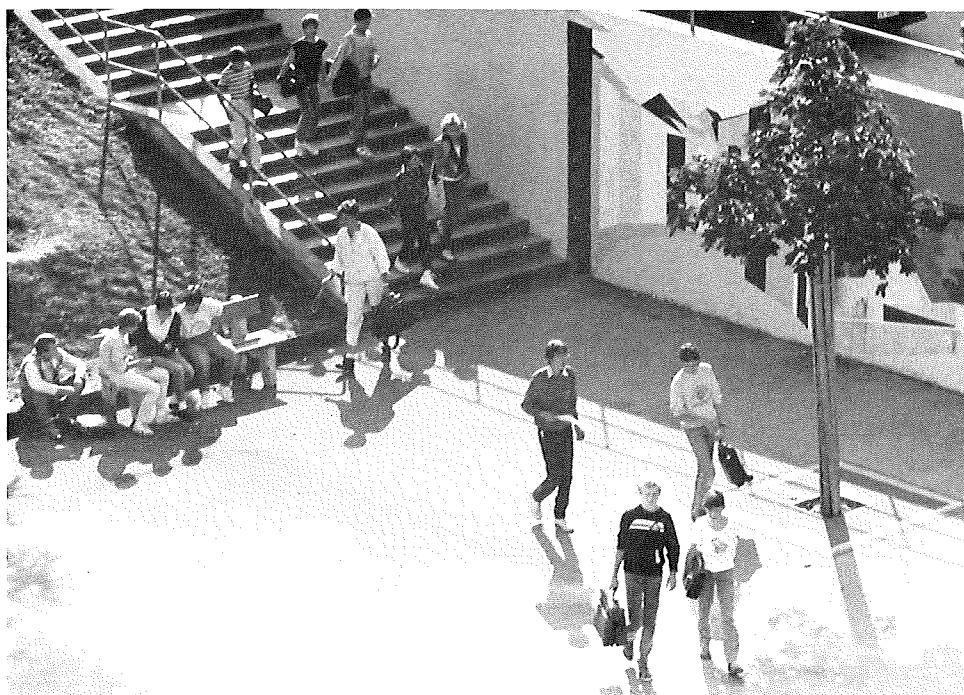
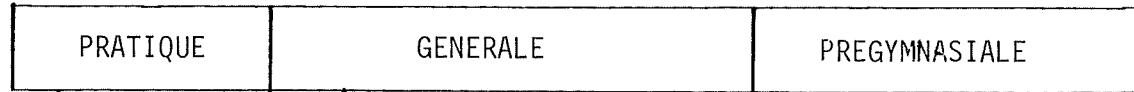


Photo Aeby

**4.- SCHEMA DES SECTIONS ET DES PASSAGES  
POUR LES 3 ans du Cycle d'orientation**

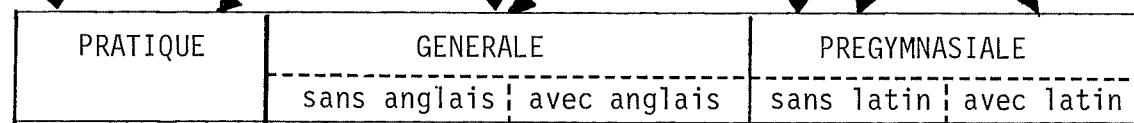
**1<sup>e</sup> ANNEE**

sections



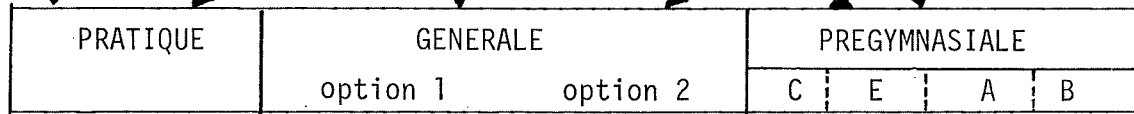
**2<sup>e</sup> ANNEE**

sections



**3<sup>e</sup> ANNEE**

sections



Après la scolarité obligatoire

Apprentissage de l'Artisanat et de l'Industrie

Apprentissage de l'Artisanat, du Commerce, de l'Industrie. Entré à l'Ecole des Métiers, ECPM\* ou Ecole de commerce } ④  
Ecole normale  
Collèges

Maturité de type : latin-grec (A)  
: latin-langues (B)  
: scientifiques (C)  
: économiques (E)  
Diplôme de commerce ou Ecole normale  
ECPM - Ecole des Métiers  
Divers apprentis- sages

- Légende :
1. —————> indiquent les passages habituels: 4 en branches éliminatoires et en moyenne générale;
  2. passage de 1<sup>ère</sup>/2<sup>ème</sup> pratique en 1<sup>ère</sup>/2<sup>ème</sup> générale (en ayant obtenu 4,75 dans les deux moyennes)
  3. Passage de 1<sup>ère</sup>/2<sup>ème</sup> générale en 2<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> pré-gymnasiale sans latin (en ayant obtenu 5 dans les deux moyennes)
  4. Les élèves de la section générale doivent se présenter à un examen s'ils veulent entreprendre de longues études, contrairement à leurs camarades de section pré-gymnasiale.
- \* ECPM : Ecole préparatoire aux professions paramédicales.

## 5.- INFORMATIONS PARTICULIERES

### a) Conditions de promotion :

Les élèves sont promus à la classe supérieure de la section à laquelle ils appartiennent s'ils ont obtenu, à la fin de l'année scolaire, la moyenne de 4 pour l'ensemble des branches et la moyenne de 4 pour le groupe éliminatoire.

Pour la note de fin d'année ce sont les moyennes exactes (au centième) de chaque branche qui sont reprises selon l'importance suivante :

1er trimestre : coefficient 1      3ème trimestre : coefficient 2  
2ème trimestre: coefficient 1

### b) Non-promotion

En cas de non-promotion, l'élève peut répéter une classe dans la même section. Une répétition n'est pas envisagée si l'élève a déjà un retard scolaire. Elle pourra néanmoins avoir lieu à condition que les perspectives de réussite scolaire soient bonnes.

### c) Branches éliminatoires : le groupe éliminatoire comprend :

en section pratique : le français, les mathématiques

en section générale : le français, l'allemand, les mathématiques

en section pré-gymnasiale : le français, l'allemand, la 2e  
sans latin langue étrangère, les mathématiques

en section pré-gymnasiale : le français, l'allemand, le latin,  
avec latin les mathématiques.

### d) 10ème année scolaire

Les élèves qui terminent en juin 1986 leur scolarité obligatoire (9 ans) sans avoir effectué le cycle complet de 3 ans peuvent demander un prolongement d'une année pour autant qu'il soit justifié par des motifs scolaires, pour des raisons de maturité ou d'orientation. En aucun cas, il ne peut s'agir d'une salle d'attente en vue d'un engagement professionnel. Précisons aussi qu'une réponse négative sera donnée aux élèves dont le comportement et l'application auront été insuffisants au cours de la présente année scolaire.

### e) En langue allemande

Dans le but de favoriser l'acquisition de la langue allemande, une 10ème année de scolarité dans une école de langue allemande du canton de Fribourg est proposée à tous les élèves ayant terminé la 3ème année, et ceci sans distinction de section. Cette possibilité est également offerte dans le cadre d'un échange avec une famille fribourgeoise de langue allemande.

Tous les élèves intéressés trouveront auprès des orienteurs la documentation ad hoc. Ils voudront bien remettre pour la fin mars la fiche d'inscription auprès du secrétariat de l'école qui se chargera de la transmettre à l'office cantonal responsable.

## **L'ECOLE AU QUOTIDIEN**

26 août : Tenir cette chronique n'est pas toujours chose facile. D'une année à l'autre, les événements se suivent et ... se ressemblent. Grande est alors la tentation de copier ce qui a été écrit à pareille date les années précédentes. Ce serait très simple, oui mais voilà ... les fidèles lecteurs que vous êtes ne s'y laisseraient pas prendre, ça alors ... !

Je ne vous parlerai donc pas des vacances (très bonnes merci !), des préparatifs de toutes sortes, de la conférence des maîtres (ça va de soi !), ni surtout de la rentrée proprement dite, celle des élèves (sans histoires !). Pour tous, le travail commençait (à l'heure qu'il est, il continue !)



Les vacances d'été ont été mises à profit pour apporter quelques innovations dans les installations de l'école. Le vénérable central téléphonique a été modernisé, l'informatique de gestion a fait son apparition au secrétariat et plusieurs salles de classe ont été équipées en audio-visuel de manière permanente.

L'expérimentation informatique, commencée l'an passé, en étroite collaboration avec l'institut de psychologie de l'université, se poursuit cette année encore. Elle concerne 2 classes de 1ère année qui travaillent chaque semaine avec Mademoiselle Brülhart et Monsieur Schuwey.

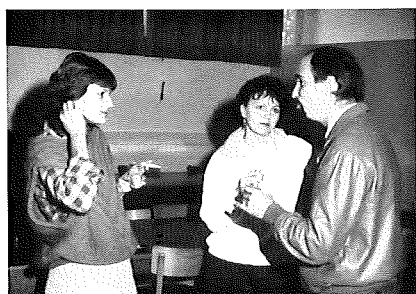
5 septembre : Les fêtes du centenaire de l'école se sont passées, bien passées en juin dernier. Le comité des Anciens se réunit aujourd'hui pour faire le bilan, évoquer de beaux souvenirs. Merci encore à ces messieurs dont le dévouement a permis la plus grande réussite de cet anniversaire.

13 septembre : C'est le jour fixé pour la désormais traditionnelle "sortie de classe". Pendant une journée, élèves et maître de classe découvrent un site nouveau, font connaissance, au cours d'une excursion en Suisse Romande. Ce jour-là, on a marché, fait du bateau, voyagé en train, en autocar.

4 octobre : Les élèves de 2ème année ont le plaisir de voir un très beau film de J.P. Hiroz "Je veux le soleil debout" évoquant la vie émouvante d'un handicapé mental et sa découverte du monde. C'est l'occasion d'admirer aussi de superbes vues de la Camargue et des calanques de Côte d'Azur.

15 octobre : A leur tour, les élèves de 3ème quittent la salle de classe proprement dite. Ils ont l'occasion d'apprécier un spectacle de ballet moderne donné par le "Schweizer Kammerballet" sur la scène du "Capitole". Le numéro de "break dance" les a particulièrement impressionnés et enthousiasmés.

25 octobre : Les hasards du calendrier ont placé la St Léon, fête de notre directeur, à un très mauvais endroit. C'est la raison pour laquelle, il a été décidé de célébrer cet événement un peu à l'avance, juste avant les vacances de la Toussaint.

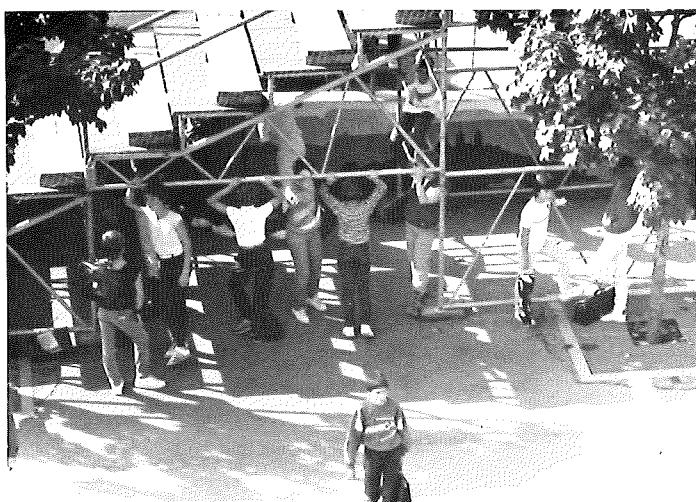


Ce fut l'occasion d'inaugurer, si l'on ose parler ainsi, les nouvelles cuisines aménagées cet été sous les halles de sport du bâtiment principal. Ces installations modernes remplacent avantageusement celles de l'école ménagère de St-Nicolas. Un apéritif permit aux maîtres de célébrer St-Léon et de trouver ces locaux bien agencés.

7 novembre : Dimitri, le clown bien connu, donne un spectacle à l'aula de l'université. Les élèves faisant partie du groupe "théâtre" assistent à la représentation. C'est, pour eux, à la fois une récompense et un encouragement dans leur travail.

Olivier Aeby, classe 2 H, a observé le vie de l'école et en a rapporté beaucoup d'images intéressantes qui feront l'objet d'une exposition dans le couloir. Voici quelques vues, pour vous faire patienter.

Avant la classe ... l'escalier conduisant à l'exposition de la TIP



La leçon de gymnastique



La leçon de dactylo en 2 H

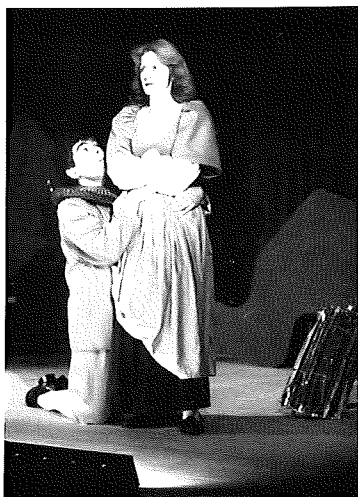
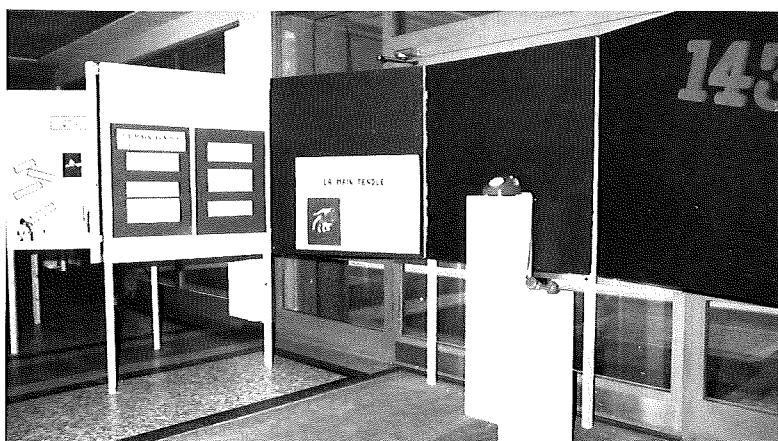


Aux travaux manuels sur métal

21 novembre : Jean Ber est un artiste d'une espèce qui se raréfie : il donne des récitals de poésie. Les élèves de lère année ont eu ainsi l'occasion d'entendre bien dire des fables de la Fontaine, des contes de Daudet, une poésie de Prévert et d'autres textes encore.



A la même époque, une exposition itinérante renseignant le public sur ce qu'est "la main tendue" s'est arrêtée quelques jours à l'école. Les élèves ont pu mieux connaître l'aide que pouvait apporter cet organisme qui répond 24 h sur 24 au No 143 du téléphone.



5 décembre : La troupe du Théâtre du Vieux-Quartier (Montreux) est venue donner 2 représentations du "Médecin malgré lui" de Molière dans la grande salle, les élèves de lère année en étaient les heureux bénéficiaires.



10 décembre : Père Fouettard est venu visiter les professeurs lors d'un cours de perfectionnement en allemand.



*année, de sensibiliser les élèves  
aux injustices sociales en pré-  
sentsant des arbres de Noël ...  
plus ou moins riches.*

*C'est Noël ...*

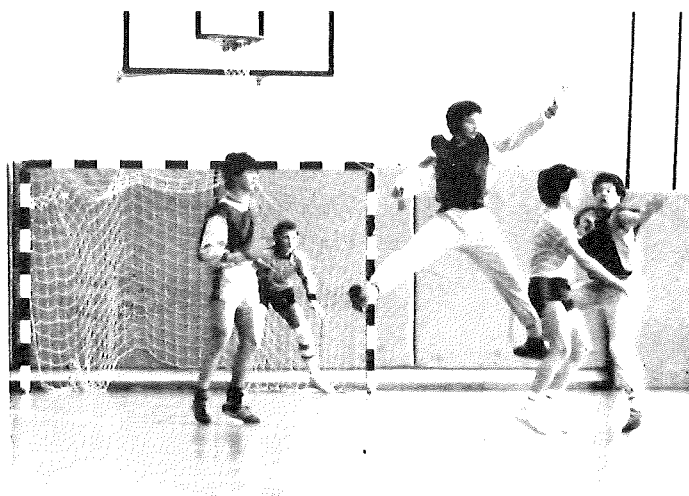
*La dernière semaine de décembre est toute  
imprégnée de l'ambiance de Noël. La dé-  
coration du couloir essayait, cette*



*très disputée. Le 19 décembre, une  
sélection 3 A - B a ainsi battu  
l'équipe représentant le 3 C - F  
par 14 à 9.*

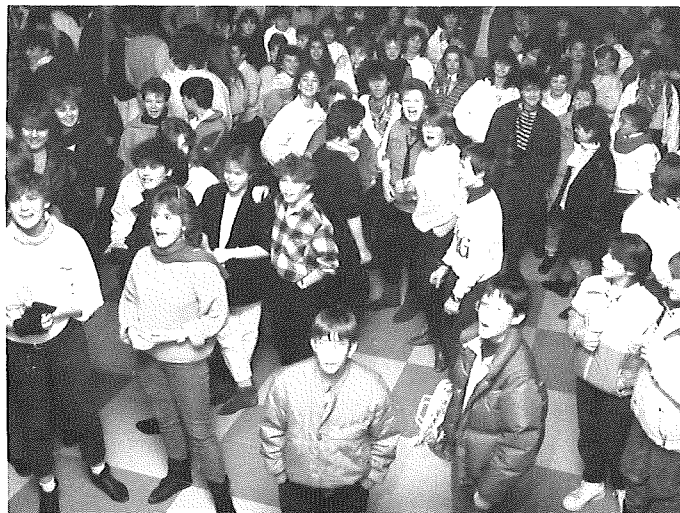
*Handball ...*

*Le traditionnel tournoi de handball se  
termine toujours par la finale qui est*

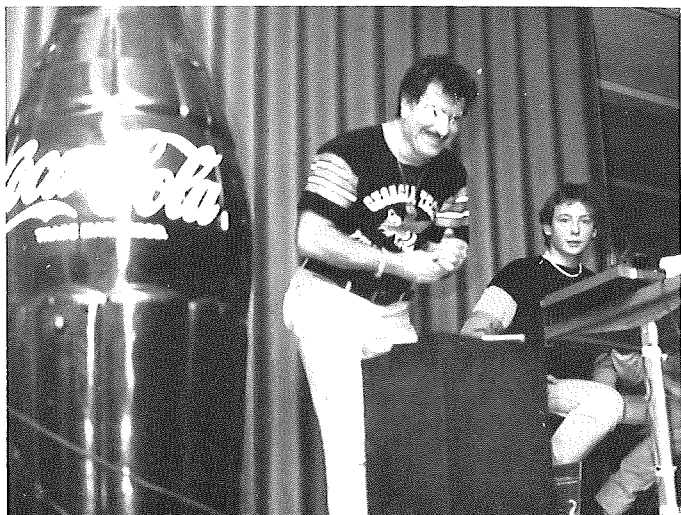


Photos O. Aeby

20 décembre, 15.40 h.



*Pour bien fêter la fin du 1er trimestre, la classe 3 C a eu l'heureuse idée d'organiser (c'est un très gros travail), une fête des élèves. Merci à tous ceux et celles qui se sont dévoués pour la réussite de ce moment sympathique.*



Photos O. Aeby

# SEMAINE DE SPORT ET D'OPTIONS

**DATES :** 17 - 21 février 1986

## DEROULEMENT DE LA SEMAINE

Il convient de bien distinguer les 2 groupes suivants :

**A** Les skieurs et **B** les sportifs de plaine qui auront en même temps des activités à option.

Tous les skieurs pratiquent leur sport, durant 5 jours. Ils quittent Fribourg le matin à 8h30 et y reviennent chaque soir vers 17 heures.

Les élèves qui pratiquent un sport de plaine le font durant un demi-jour et participent durant l'autre demi-jour à des activités à option. Ainsi, par exemple, un élève fera du judo le matin et de la cuisine l'après-midi (ou l'inverse). Lorsque les transports sont organisés par l'école (Prez, Corminboeuf et Matran : bus 1), les élèves ont l'obligation de prendre le bus indiqué, sauf s'ils apportent une justification écrite de leurs parents.

## HORAIRE GENERAL

**A) SKI** 08h30 - 17h00

**B) 1. Activités à option**            matin            : 08h30 - 11h30  
    après-midi    : 13h45 - 16h30

**2. Sports de plaine**            matin            : 08h15 - 11h45  
    après-midi    : 13h45 - 17 00

Les pages suivantes apportent toutes les informations utiles à l'emploi du temps des élèves.

En plaine, les horaires peuvent varier quelque peu selon les différentes activités. Il faut donc que chacun contrôle l'heure du rendez-vous du lundi matin. Si des changements doivent s'effectuer pour les jours suivants, les indications seront données par les différents responsables.

## STAGES

Les élèves qui effectuent un stage préprofessionnel durant la semaine reçoivent directement les informations par le service d'orientation scolaire et professionnel (MM J.-B. Thévoz, J. Oeuvray et L. Perez).

## SUPPRESSION EVENTUELLE SEULEMENT POUR LES SKIEURS

(Il n'y a aucune suppression pour les sports de plaine et les activités à option).

Des journées pourront être supprimées pour les **SKIEURS** si les conditions d'enneigement sont trop défavorables.

Le No **180** du téléphone renseigne chaque matin dès 06h00 sur le programme de la journée. Le message "La journée de ski du Cycle d'orientation du Belluard n'a pas lieu aujourd'hui" signifie que les skieurs se rendent à l'école pour une activité qui leur sera proposée dans la journée :

Skieurs de la Berra + fond : bâtiment principal, salle 19, 08h45.

Skieurs de Charmey,

groupes 400 et 600 : bâtiment principal, salle 19, 08h45

groupes 300 et 500 : bâtiment principal, salle 19, 14h00

## **ASSURANCES**

Les dispositions évoquées dans le No 42 des Infos du Belluard d'août 85, page 8, sont aussi applicables pour cette semaine de sport et d'activités à option. Les accidents seront signalés par le secrétariat de l'école à l'assurance scolaire ("complément" à l'assurance personnelle de chaque élève).

L'école ne peut assumer aucune participation pour les dégâts matériels.

## **LISTE DES GROUPES**

Chaque élève connaît le sport et l'activité à option qu'il pratiquera durant la semaine.

Les listes affichées à l'entrée du bâtiment principal (vitres extérieures) donnent l'indication du groupe exact auquel l'élève est affecté (par exemple : Basket 1 - Cuisine 4 - Photo 3).

## **PARTICIPATION FINANCIERE**

Elle sera apportée au maître de classe le **jeudi 30 janvier 1986**

Pour le ski, toutes les informations se trouvent aux pages 18-19, pour les sports de plaine et les activités à option aux pages 20 à 24.

Au cas où des parents rencontreraient des difficultés à s'acquitter des montants réclamés, ils adresseront au directeur de l'Ecole une demande écrite mentionnant le montant qu'ils désirent recevoir.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

On devrait trouver dans cette revue toutes les indications utiles. Il n'y aura pas de séance générale d'information pour les élèves. Si quelque chose n'est pas clair, les maîtres de sport ou les membres de la direction se tiennent volontiers à leur disposition. Les parents peuvent aussi obtenir par téléphone (22.35.85) des informations complémentaires.

## **REPAS DE MIDI AU FOYER BEAUSEJOUR**

Les élèves qui souhaitent manger au foyer durant cette semaine en informe le surveillant au plus tard le 6 février à midi.

**I N F O R M A T I O N S :**

- S K I p. 18-19
- Activités à option p. 20-21
- Sports de plaine p. 22-23

# SKI

## ACTIVITE GENERALE

STATIONS	RESPONSABLES Remplaçants	REPAS DE MIDI Remarques	RENDEZ-VOUS
Charmey	B. CARREL A. Grünenfelder	Rest. des Dents-Vertes: 12h00 ou 12h45 selon les indications de M. Carrel	<u>Départ le matin 08h30</u>  <u>Place du Comptoir</u> pour tous les groupes
La Berra	G. GIROUD A. Bays	Gîte d'Allières : 12h00 ou selon les indications de M. Giroud	<u>Départ retour 16h15</u> chaque élève se trouve dans le même car: contrôle des présences  Départ à 16h20 précises
Excursion	F. GUILLAUME	semaine en chalet (Hohberg)	selon les indications de M. Guillaume
Fond	M. Quartenoud	selon indications de M. Quartenoud	

Pause de midi : pour tous : 1 h.30 puis reprise du travail  
selon indications des moniteurs.

Matériel : POUR TOUS : matériel de ski en ordre, fixations réglées, anorak, bonnet, gants, lunettes

### INFORMATIONS PARTICULIERES :

- a) Les élèves qui possèdent un abonnement de saison de la station ou ils se rendent n'ont évidemment pas besoin de payer les cartes journalières.
- b) On ne pourra skier, durant la pause de midi, que sur autorisation expresse du responsable de l'emplacement; de plus, tout skieur alpin ne se trouvant plus dans son groupe ou faisant du schuss sera privé de ski pour une demi-journée.
- c) Le matériel remis en prêt aux élèves (ski, bâtons, souliers) sera obligatoirement rapporté le vendredi 21 février dès 16h30 à la salle 8, bâtiment principal (en face de la grande salle).
- d) Si l'enneigement était insuffisant dans les stations fribourgeoises et les conditions bonnes aux Mosses, tous les groupes se rendraient dans la région Col des Mosses - La Lécherette.

Les frais supplémentaires seraient alors encaissés par le maître de classe après la semaine de sport.

# SKI

## PARTICIPATION FINANCIERE

STATIONS	DEPLACEMENTS	CARTE JOURNALIERE	TOTAL
Charmey	40.--	50.--	90.--
La Berra	30.--	40.--	70.--
Excursion	selon circulaire de M. Guillaume		100.--
Fond	40.--	--	40.--

## REPAS

En raison du nombre des élèves pratiquant le ski, nous sommes obligés de recenser leur choix concernant la restauration de midi. Les possibilités suivantes sont offertes aux skieurs :

### Pour ceux qui emportent le pique-nique :

- simple consommation de boisson = possibilité **A**
- consommation d'un potage  
(fr. 2.-- à fr. 2.50 payés sur place) = possibilité **B**

### Pour ceux qui souhaitent manger au restaurant :

- il est possible de prendre l'assiette du skieur, soit pour les 5 jours, soit pour un jour ou l'autre.  
Menu sur assiette : fr. 8.50 = possibilité **C**

Pour chacune des journées où cette possibilité est retenue, le montant sera également encaissé le 30 janvier. L'élève recevra alors un bon pour chaque repas.

### Talon-réponse

Le talon-réponse pour les repas (page 31) doit être rapporté par **tous** les élèves skieurs le **jeudi 30 janvier 1986 au maître de classe**, avec la participation financière et le montant pour les repas (uniquement pour ceux qui ont choisi la possibilité "C").

## SUPPRESSION EVENTUELLE D'UNE JOURNEE DE SKI :

voir page 16

## ACTIVITES A OPTIONS

ACTIVITES	Grpes	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	MATERIEL/ REMARQUES
<b>CUISINE</b>	1	Mlle Pollien	08h45 Cuisine Belluard	<u>Matériel</u> pour écrire  1 tablier 1 linge de cuisine 1 gant
	2	Mlle Riedo	08h45 Cuisine Belluard	
	3	Mlle Gremaud	08h45 Cuisine Ecole du Bourg	
	4	Mlle Pollien	13h45 Cuisine Belluard	
	5	Mlle Riedo	13h45 Cuisine Belluard	
	6	Mlle Gremaud	13h45 Ecole Bourg	
<b>T.M. BOIS</b>		M. G. Maillard	13h45 Atelier, Villa Caecilia, av. Gén.-Guisan	Matériel pour écrire
<b>T.M. METAL</b>	1	M. Sparenberg	08h30 Atelier 1	
	2	M. Sparenberg	13h45 Atelier 1	
<b>CERAMIQUE</b>	1	MM Bailly, Morel Mme Zürich	08h30 Atelier 2	
	2	MM Bailly, Morel Mme Zürich	13h45 Atelier 2	
<b>MACRAME</b>		Mme Guhl	13h45 salle T.A. Ecole Bourg	
<b>BATIK</b>		Mlle Plaschy	13h45 salle 42	
<b>FILM TV</b>	1	M. Schuwey	} 08h30 salle 21	<u>Mat. pr écrire</u> salle 16 salle 17 salle 18
	2	M. Descloux		
	3	M. Emmenegger		
	4	M. Schuwey	} 13h45 salle 21	salle 16 salle 17 salle 18
	5	M. Descloux		
	6	M. Emmenegger		
<b>GUITARE</b>		M. Schorderet	08h30 salle 44	Chacun apporte sa guitare + ma- tériel pr écrire

## ACTIVITES A OPTIONS

ACTIVITES	Grpes	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	REMARQUES
<b>ECHECS</b>	1	M. Gobet	08h30 salle 40	Matériel pour écrire
	2	M. Gobet	13h45 salle 40	
<b>LE JAPON</b>	1	Mme Mizuno	08h30 salle 15	Matériel pour écrire et pour dessiner
	2	Mme Mizuno	13h45 salle 15	
<b>PYROGRAVURE</b>	1	M. R. Sottaz	08h30 salle 51	
	2	M. R. Sottaz	13h45 salle 51	
<b>PHOTO</b>	1	M. Leibzig	08h30 labo chimie	Si possible apporter un appareil de photo (24x36)
	2	M. Bloch	08h30 salle sciences 33	
	3	M. Leibzig	13h45 labo chimie	
	4	M. Bloch	13h45 salle sciences 33	
<b>INFORMATIQUE</b>	1	MM Bays, Repond Schneuwly	08h30 Villa Caecilia	Matériel pour écrire
	2	Mlle Brülhart	08h30 salle 9 (informatique)	
	3	MM Bays, Repond, Schneuwly	13h45 Villa Caecilia	
	4	Mlle Brülhart	13h45 salle 9 (informatique)	
<b>ENERGIE SOLAIRE</b>	1	M. Oberson	08h30 salle sciences 31	Matériel pour écrire
	2	M. Oberson	13h45 salle sciences 31	
<b>MONTAGE ELECTRONIQUE</b>		MM Geinoz, Gehring		Matériel pour écrire
	1	.....	} 08h30 salle 20	salle 35
	2	.....		36
	3	.....		37
	4	.....		38
	5	.....		39
	6	.....	} 13h45 salle 20	salle 35
	7	.....		36
	8	.....		37
	9	.....		38
10	.....	39		

## SPORTS DE PLAINE

SPORTS	Grpes	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	EQUIPEMENT REMARQUES
<b>COURS POLYSPORTIF</b>	1	M. Sansonnens	13h45 Halle Motta	- tenue gym. - caleçon bain bonnet, linge
<b>JUDO</b>		M. Paillard	13h45 Dojo de l'école de judo: Fabri- que de chocolat Villars, 4e ét.	- kimono (il sera prêté par le club à ceux qui n'en ont pas - linge - pieds propres!
<b>BASKET</b>	1	M. Kirsch	08h15 Halle de sport Belluard	tenue de gymn.
<b>VOLLEY</b>		M. Coquoz	13h45 Halle de sport Belluard	tenue de gym
<b>EQUITATION</b>	1	M. Darbellay	08h15 Place du Comptoir (bus 1)	manège de Corminboeuf
	2	M. Piqué	08h15 Place du Comptoir (bus 1)	manège de Prez-v/Noréaz
	3	M. Darbellay	13h45 Place du Comptoir (bus 1)	manège de Corminboeuf
	4	M. Piqué	13h45 Place du Comptoir (bus 1)	manège de Prez-v/Noréaz
	5	M. Portmann	13h45 Ecole, bât. principal	manège de Granges-s/Marly
<b>TENNIS DE TABLE</b>	1	M. Girard	08h15 Local CTT Centre de loisirs Ecole du Jura	tenue de gym pantoufles de gym
	2	M. M. Maillard	08h15 Place du Comptoir (bus 1) Ecole de Matran	1 raquette 1 bonne balle 1 linge de bain
	3	M. Girard	13h45 Local CTT Centre de loisirs du Jura	
	4	M. M. Maillard	13h45 Place du Comptoir (bus 1) Ecole de Matran	

## SPORTS DE PLAINE

SPORTS	Grpes	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	REMARQUES
<b>GYM ET DANSE</b>	1	Mlle Mauron	08h15 Halle de sport Belluard	tenue de gym
	2	Mlle Mauron	13h45 Halle de sport Belluard	linge de bain
<b>GYM AUX AGRES</b>		Mlle N. Coquoz	13h45 Place du Comptoir (bus 1)	salle de gym Prez-v/Noréaz  tenue de gym 1 linge de bain
<b>PATINAGE</b>		M. Monney	07h45 Patinoire communale St-Léonard	patins, vêtements chauds, <u>gants</u> bonnet
<b>HOCKEY</b>		M. Monney	07h45 Patinoire communale St-Léonard	équipement complet, linge..
<b>FOOTBALL</b>		M. L. Gisler	13h45 Villa Caecilia Place de parc	tenue gym, training, vêtements chauds, pantoufles de gym (év. souliers de foot) linge
<b>TENNIS-SQUASH</b>		Mlle Vuichard	07h50 Tennis-squash Agy (St-Léonard)	tenue de gym, raquette (sera prêtée à ceux qui n'en ont pas)
<b>TIR A AIR COMPRIME</b>		M. Rappaz	Centre de loisirs Ecole du Jura	
	1	.....	08h20	
	2	.....	10h10	
	3	.....	13h30	
	4	.....	15h20	
<b>TIR A L'ARC</b>		M. Kneuss	Grande salle A Belluard	
	1	.....	08h20	
	2	.....	10h10	
	3	.....	13h30	
	4	.....	15h20	

**PARTICIPATION FINANCIERE POUR LES ACTIVITES DE PLAINE**  
(Sports et options)

Tous les élèves apporteront le jeudi 30 janvier au maître de classe la somme de **fr. 10.--** qui représente une participation aux frais généraux (paiement des moniteurs, déplacements, divers) occasionnés par l'organisation de cette semaine.

Pour l'équitation, le tennis-squash, le tir à l'arc et certaines activités à option (frais de matériel) un supplément sera versé en même temps au maître de classe :

<u>Fr.</u>		<u>Fr.-</u>		<u>Fr.-</u>	
équitation	: 30.-	travail métal	: 15.-	pyrogravure	: 15.-
tennis-squash	: 30.-	céramique	: 15.-	photographie	: 15.-
tir à l'arc	: 10.-	macramé	: 15.-	énergie solaire	: 15.-
cuisine	: 25.-	batik	: 15.-	montage élect.	: 33.-
travail bois	: 15.-	film TV	: 15.-		

Exemples de montants à verser :

a) basket et céramique :

Participation de base fr. 10.-/basket fr. ---/batik fr. 15.-/  
**Total : fr. 25.-**

b) équitation + travaux sur bois

Participation de base : fr. 10.--/équitation fr. 30.--/travaux sur bois fr. 15.--/  
**Total : fr. 55.-**

c) judo + échecs

Participation de base : fr. 10.--/judo fr. ---/échecs fr. ---/  
**Total : fr. 10.-**

---

## **C'EST A LIRE**

"Vers 12-14 ans, ta chambre s'est mise à ressembler à l'arrière-boutique d'un brocanteur, puis à une écurie, aujourd'hui c'est carrément une décharge. Je sais : je n'ai qu'à fermer la porte et à ne pas regarder ce qui s'y passe. C'est d'ailleurs ce que j'ai assez vite décidé de faire : entrer le moins possible dans ton antre. J'ai admis que c'était ton territoire et que si tu supportais de vivre dans cette bauge, ce n'était pas à moi de m'en mêler. Au demeurant, la politique de la porte fermée nous convenait à tous deux. Elle ménageait ma peine et protégeait ton capharnaüm..."

Parlant de son enfant, une mère de famille, Christiane Collange évoque, avec beaucoup d'humour, de finesse et de franchise, le monde de la postadolescence. Sa description et ses analyses peuvent aider des parents à se déculpabiliser face à certaines réactions de leur "grand enfant" et voir qu'ailleurs, finalement ce n'est pas si différent...

De Christiane Collange "Moi, ta mère" éditions Fayard, 1985.

# **INSTRUCTION CIVIQUE**

Instruction civique dans le canton : Un manuel tout neuf

---

"Les adolescents fribourgeois disposent dès maintenant d'un nouveau manuel d'instruction civique. En 130 pages, ils seront guidés à travers les méandres des institutions, à tous les échelons. Ainsi, ils apprendront comment sont organisés les communes, les paroisses et l'Etat dans le canton de Fribourg. Le livre est aéré non seulement par des dessins et des photos, mais aussi par des pages vierges où prendront place notes et documents.

La Direction de l'instruction publique a commandé ce manuel à trois enseignants, Bernard Carrel, Jean-Pierre Levrat et Gabriel Oberson. Les auteurs se sont adjoints un dessinateur, Hervé Galeuchet, lui aussi enseignant. L'ouvrage décrit d'abord la position de l'homme dans la société, ses droits et ses devoirs. Il présente ensuite les partis politiques, avec une certaine objectivité mais un regrettable manque d'unité. Les échelons du pouvoir, commune, canton, Confédération, sont clairement définis. Le livre se termine sur un chapitre consacré aux institutions européennes et mondiales ; un peu difficile, cette partie a le mérite de mettre les noms derrière les mystérieux sigles que l'on entend ou lit tous les jours.

Les pages d'information alternent avec celles de questions : les connaissances de l'élève seront donc régulièrement testées. C'est aux jeunes de 2ème année du Cycle d'Orientation que s'adresse ce nouveau manuel. Il sera sur leur pupitre une heure par semaine et fera l'objet, selon la DIP, d'une "didactique variée, enrichie de l'expérience civique des maîtres". " AG

*C'est ainsi que la Liberté du 30 novembre 1985 appréciait le nouveau manuel d'instruction civique qui devrait constituer un véritable instrument de travail et de réflexion.*

*S'agissant de l'approche et de l'enseignement de cette branche de plus en plus nécessaire mais parfois difficile parce que souvent abstraite, il convient de se référer aux directives et objectifs remis à chaque professeur concerné.*

*En voici quelques extraits :*

*"Toutes les disciplines enseignées à l'école contribuent à la formation de l'homme, donc du citoyen : elles lui ouvrent l'esprit et développent son sens de l'analyse, de l'objectivité et de la responsabilité.*

*Dans cette perspective, l'instruction civique constitue la première initiation systématique des élèves à leur rôle de futur citoyen. La découverte des règles fondamentales de la vie communautaire, les informations de nature politique, économique et sociologique devraient conduire les élèves à adopter les attitudes de membres actifs et responsables de la société."*

*Quelques objectifs :*

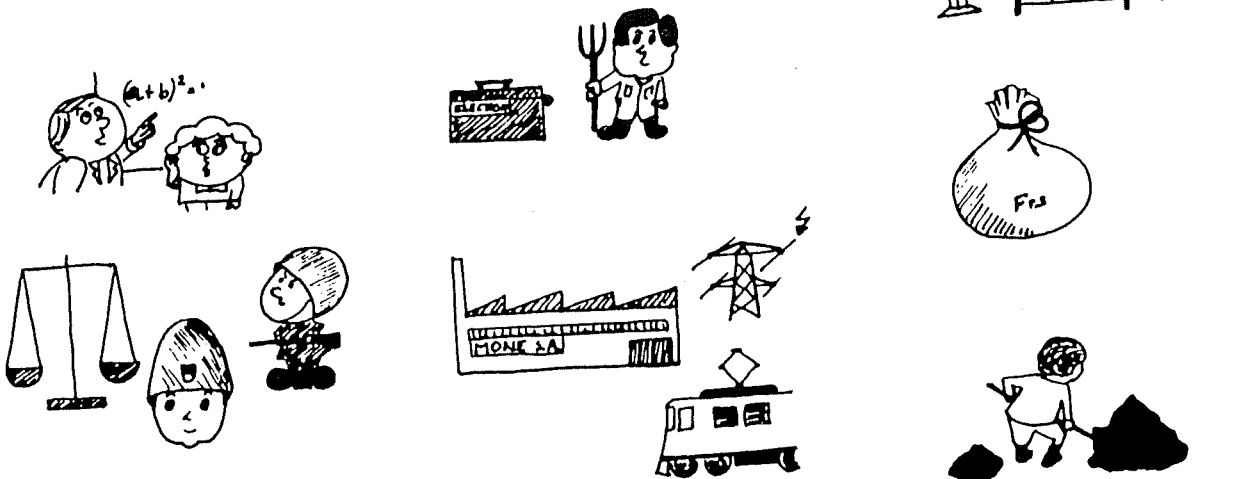
- prendre conscience des responsabilités du citoyen à l'égard de la communauté,*
- concilier, dans un esprit de tolérance, le respect des droits de la personne humaine et la nécessité de la vie en société,*
- décrire le fonctionnement des institutions communales, cantonales et fédérales,*
- comprendre le sens et la réalité des droits et devoirs de l'homme dans la vie quotidienne,*
- recourir à des publications officielles,*
- remplir certains documents.*

*Bernard CARREL*

*A titre d'exemple, nous publions ci-contre, en format réduit, deux pages du nouveau manuel.*

1. Lequel des droits politiques permet de contrôler le travail de nos représentants au pouvoir législatif?
2. Cite des initiatives récentes ou en cours.
3. Qui peut récolter des signatures pour un référendum ou une initiative?
4. Qui peut signer un référendum ou une initiative?
5. Où sont déposées les listes de signatures d'une initiative ou d'un référendum?
6. Par qui sont contrôlées les signatures recueillies?
7. Quand dit-on qu'une initiative ou un référendum a abouti?
8. Qu'est-ce que le délai référendaire?
9. Comment appelle-t-on:
  - la modification d'un ou de plusieurs articles de la Constitution?
  - l'action de modifier entièrement la Constitution?
10. Quand le référendum est-il obligatoire
  - a) sur le plan cantonal?
  - b) sur le plan fédéral?
11. En plus du référendum et de l'initiative, le citoyen peut intervenir auprès des autorités. Au moyen de quel droit?

Cherchez les 7 Directions du Conseil d'Etat.



# REUNIONS DE PARENTS

Lors du premier trimestre, nous avons eu l'occasion de vous proposer trois rencontres : information en début d'année pour les nouveaux élèves, entrevue avec les maîtres de classe à la mi-octobre, exposé sur l'orientation professionnelle. Il nous paraît important de vous inviter aujourd'hui à maintenir ce lien précieux avec l'Ecole. Les prochains objets de nos rencontres seront l'évolution des résultats scolaires, un échange de vue sur l'enseignement renouvelé de l'allemand et enfin une soirée de détente, à l'invitation des élèves.

## Evolution des résultats scolaires

Au début février, c'est-à-dire vers la moitié du 2ème trimestre, les maîtres de classe, comme leurs collègues enseignant les branches fondamentales, établiront les moyennes intermédiaires des résultats acquis à ce jour. Les parents les recevront inscrits sur le document habituel, le soir du mardi 4 février par le biais du maître de classe (prière d'inscrire en page 31 l'heure de rendez-vous qui convient le mieux) pour les élèves de 3ème année.

Pour les parents des élèves de 1ère et 2ème années, ces entrevues auront lieu à l'approche des vacances de Pâques, lorsque les notes du 2ème trimestre seront établies. Jour retenu : jeudi 20 mars (voir fiche d'inscription p. 31). A la suite de ces rencontres et sur la base des résultats obtenus, les parents et leur enfant pourront faire part de leurs vœux pour l'année scolaire 1986-1987 (fiche page 33/35).

## Nouvel enseignement de l'allemand

Qui dit méthode renouvelée d'enseignement, dit bien sûr nouvelle manière d'apprendre pour les élèves. Manifestement orientée vers l'apprentissage de l'oral - mieux comprendre et s'exprimer plus aisément - sans négliger la part de l'écrit, cette méthode, mise au point par des auteurs romands, apporte un certain nombre de nouveautés. Eveillant quelque espoir de voir s'améliorer les performances des élèves, elle suscite également diverses interrogations. Nous aimerions en faire part aux parents des élèves concernés par l'expérimentation en cours (4 classes de 2ème année) et à tous les parents intéressés par la question.

Rendez-vous : le mardi 8 avril à 20h15, salle 19 du bâtiment principal  
1er sous-sol.

## Spectacle des élèves

A l'oeuvre depuis plusieurs mois, le groupe "théâtre" et le groupe "danse" se font un plaisir d'inviter les parents de tous les élèves à prendre part aux soirées récréatives prévues à leur intention. Ils souhaitent que les parents inscrivent déjà sur leur agenda - ou au bas du calendrier de la cuisine! - les dates des mercredi 28 et vendredi 30 mai 1986. Une invitation en bonne et due forme leur parviendra en temps utile.

## **SECOURISME**

Une nouvelle organisation des cours de secourisme a été mise en place dès l'automne 1981 qui prévoit un travail plus approprié du maître dans les travaux pratiques. Ces derniers s'effectuaient jusqu'alors avec un nombre trop élevé d'élèves.

La solution choisie en accord avec les instances de la Protection civile, distingue une partie théorique donnée par le maître de biologie dans le cadre des cours de sciences et une partie pratique. Celle-ci se déroulera après la classe et sera échelonnée sur 4 périodes d'une heure et demie chacune. Les groupes de travail ne compteront en aucun cas plus de 16 élèves et seront pris en charge par des maîtres de l'école et des moniteurs samaritains. Cette activité débutera vers la fin du 2e trimestre, elle est facultative. Nous signalons cependant que la participation à ces cours donne droit à une attestation qui pourra être présentée au moment de la demande du permis de conduire en lieu et place des cours de secourisme prévus à cette occasion.

Les élèves de 2ème année qui le désirent, s'inscrivent à ces cours pratiques au moyen de la fiche se trouvant à la page 31.

## **VELOMOTEURS**

Comme ces années passées, l'Ecole offrira la possibilité aux élèves concernés de passer l'examen pour l'obtention du permis de vélomoteur. Le service cantonal d'éducation routière donnera une information complète puis fera passer l'examen. Les élèves nés jusqu'au 31 décembre 1972 peuvent y participer; dans ce cas, ils rempliront la fiche à la page 31.

**Réunion d'information:** 26 et 27 février 1986 à 16h00

**Examen théorique** : 13 et 14 mars 1985 à 16h00

Il est bien entendu qu'une demande de permis peut également être adressée directement à l'Office de la circulation à Fribourg.

## **ETUDE SURVEILLEE**

Contrairement à l'habitude des années précédentes et pour des raisons de simplification administrative, nous ne prenons plus les inscriptions en étude surveillée pour la dernière partie de l'année scolaire, mais nous maintenons celles effectuées en septembre dernier. Si des modifications s'avéraient nécessaires (suppression, inscription nouvelle, etc), les parents concernés voudraient bien alors s'adresser à l'adjoint de direction.

## LES INFOS DU BELLUARD...

se réjouissent de la naissance

d'Alexandre, fils de M. et Mme Jean-Maurice RAPPAZ, le 16 octobre  
de Jonas, fils de Mme et M. Anne-Marie MACHERET, le 1er novembre  
de Valérie, fils de M. et Mme Louis DESPONT, le 6 novembre;

disent leur sympathie à M. Marc MAILLARD, affecté par le décès de son père  
survenu le 28 août;

font part de leur peine à l'occasion de la naissance et du décès survenu  
2 jours plus tard d'Alicia, fille de M. et Mme Yvan OBERSON;

félicitent Mme Henriette MUHEIM et M. Bernard BAILLY mis au bénéfice d'une  
nomination à plein temps par le Conseil d'Etat;

signalent aux parents des élèves de 2ème année que les visites d'entreprises,  
mises sur pied par le service d'orientation professionnelle, auront lieu  
le mercredi 12 mars;

donnent connaissance du calendrier scolaire

vendredi 27 juin 1986	:	fin de l'année scolaire 85-86
lundi 25 août	:	début de l'année scolaire 86-87
du 25 octobre au 2 novembre	:	vacances de la Toussaint
du 20 décembre au 5 janvier 87	:	vacances de Noël
du 28 février au 8 mars	:	vacances de Carnaval
du 11 au 26 avril	:	vacances de Pâques
vendredi 26 juin 1987	:	fin de l'année scolaire 86-87
lundi 31 août 1987	:	début de l'année scolaire 87-88

précisent que les examens d'entrée dans les collèges et écoles du degré  
supérieur auront lieu le

		<u>Délai d'inscription</u>
- 25 et 26 février	à l'Ecole normale cantonale et à Ste-Agnès	31 janvier
- 1 et 4 mars	à l'Ecole normale ménagère	31 janvier
- 8 mars	à l'Ecole des Métiers	21 février
- 12 avril	dans les Collèges cantonaux	15 mars
- 19 avril	Ecole préparatoire aux professions paramédicales	12 avril

# REUNION DE PARENTS

RP

Fiche à remettre au professeur de classe

Elève : nom .....prénom .....clase.....no .....

Les parents  ne participeront pas à la réunion du 2ème trimestre

participeront à la réunion

Ils souhaitent être convoqués à ..... heures  
à  heure indifférente

(possibilité dès 16h00 ou selon indications du maître de classe)

Signature des parents : .....

# SECOURISME EN 2ème ANNEE

S

L'élève Nom ..... Prénom .....Classe.....No.....  
alph.

s'inscrit aux cours pratiques de secourisme donnés après la classe  
(4 x 1h30)

Signature des parents : .....

# SKI - REPAS

STATION .....

A remettre au maître de classe le 30 janvier 1986 Groupe No :.....

L'élève Nom ..... Prénom ..... Classe.....No.....

choisit les possibilités pour les repas des journées à ski (explication Cocher pour chaque jour la possibilité retenue p. 19)

	A	B	C		A	B	C	SKI
Lundi 17.2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Jeudi 20.2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Mardi 18.2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Vendredi 21.2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Mercredi 19.2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>					

A = boisson B = potage C = assiette

Signature des parents: .....

# VELOMOTEURS

Les parents de l'élève mentionné(e) ci-dessous ont pris connaissance des informations concernant l'obtention du permis de conduire un cyclomoteur. Ils autorisent leur enfant à prendre part, dans le cadre de l'Ecole, à la séance d'information et à l'examen théorique qui y fera suite (voir information p. 29).

V

Nom et prénom de l'élève : ..... Classe : .....

Date : ..... Signature des parents : .....

Cette fiche sera apportée par chaque élève à la séance du 26 ou 27 février 1986 à 16h00 au bâtiment principal; elle constituera le "billet d'entrée".

# VOEUX POUR L'ANNEE 1986-87

# 1ère année

A remettre le lundi 7 avril 1986 au maître de classe.

Nom de l'élève:..... Prénom: ..... Classe :.....  
actuelle

Date de naissance :..... Nombre d'années de scolarité : .....  
(Ne pas compter l'école enfantine  
mais compter l'année en cours)

**VOEUX FORMULES PAR LES PARENTS** (toutes les indications sont fournies  
aux p. 4 à 9).

Votre enfant revient-il(elle) cet automne à l'école ? oui  non

## a) en section pratique

Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans une  
classe de 2ème pratique.....

- qu'il(elle) effectue à nouveau une classe de  
1ère année, mais en section générale.....

(pour les garçons actuellement en 8ème année de scolarité)

- qu'il suive le cours de travaux manuels.....

- qu'il suive le cours d'économie familiale.....

## b) en section générale

Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans  
une classe de 2ème générale sans anglais...

avec anglais...

ou italien....

Pour les filles, actuellement en **8e** année de scolarité :

- vous souhaitez qu'elle termine normalement son école secondaire à la  
fin de la 2ème année.....

- vous souhaitez qu'elle fasse une année supplémentaire au CO et vous  
vous engagez à ce qu'elle suive le cours d'économie familiale en 3e  
année.....

## c) en section pré-gymnastique

Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans une  
classe de 2ème pré-gymnastique.....

- qu'il(elle) choisisse l'option avec latin....

l'option sans latin....

(pour les garçons) - qu'il suive le cours d'économie familiale....

- qu'il suive le cours de travaux manuels.....

REMARQUES EVENTUELLES : .....

.....

Signature des parents : .....

A remettre le lundi 7 avril 1986 au maître de classe.

Nom de l'élève : ..... Prénom : ..... Classe : .....
actuelle
Date de naissance : ..... Nombre d'années de scolarité : .....
(Ne pas compter l'école enfantine
mais compter l'année en cours)

VOEUX FORMULES PAR LES PARENTS (toutes les indications sont fournies
aux p. 4 à 9).

Votre enfant revient-il(elle) cet automne à l'école ? oui ( ) non ( )

Si non, que va-t-il faire ? .....

a) en section pratique

Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans une
classe de 3ème pratique ?..... ( )

Pour les garçons : - qu'il suive le cours de travaux manuels..... ( )
ou celui d'économie familiale..... ( )

Vous souhaitez : - qu'il(elle) effectue à nouveau une classe de
2ème année, mais en section générale..... ( )

b) en section générale

Votre enfant fréquente-t-il(elle) les cours d'anglais en
en 2ème année ? oui ( ) non ( )

Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans
une classe de 3ème générale, option 1.... ( )
option 2.... ( )

Pour les garçons: - qu'il suive le cours d'économie familiale.... ( )
- qu'il suive le cours de travaux pratiques.... ( )
(physique...)

c) en section pré-gymnasiale

Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans une
classe de 3ème pré-gymnasiale, type A... ( )
type B... ( )
type C... ( )
type E... ( )

REMARQUES EVENTUELLES : .....
.....

